

7 MAI

2010)

ASSEMBLEE GENERALE



- **Présentation des comptes**
  - **Philippe Audouin – Membre du Directoire, Directeur Financier**
  
- **Présentation des résolutions**
  
- **Allocution du Président du Conseil de Surveillance**
  
- **Exposé du Président du Comité des Rémunérations et de Sélection**
  
- **Allocution du Président du Directoire**
  
- **Discussion**
  
- **Vote des résolutions**

# Périmètre de consolidation

## Groupes intégrés globalement



Bien pensé pour vous

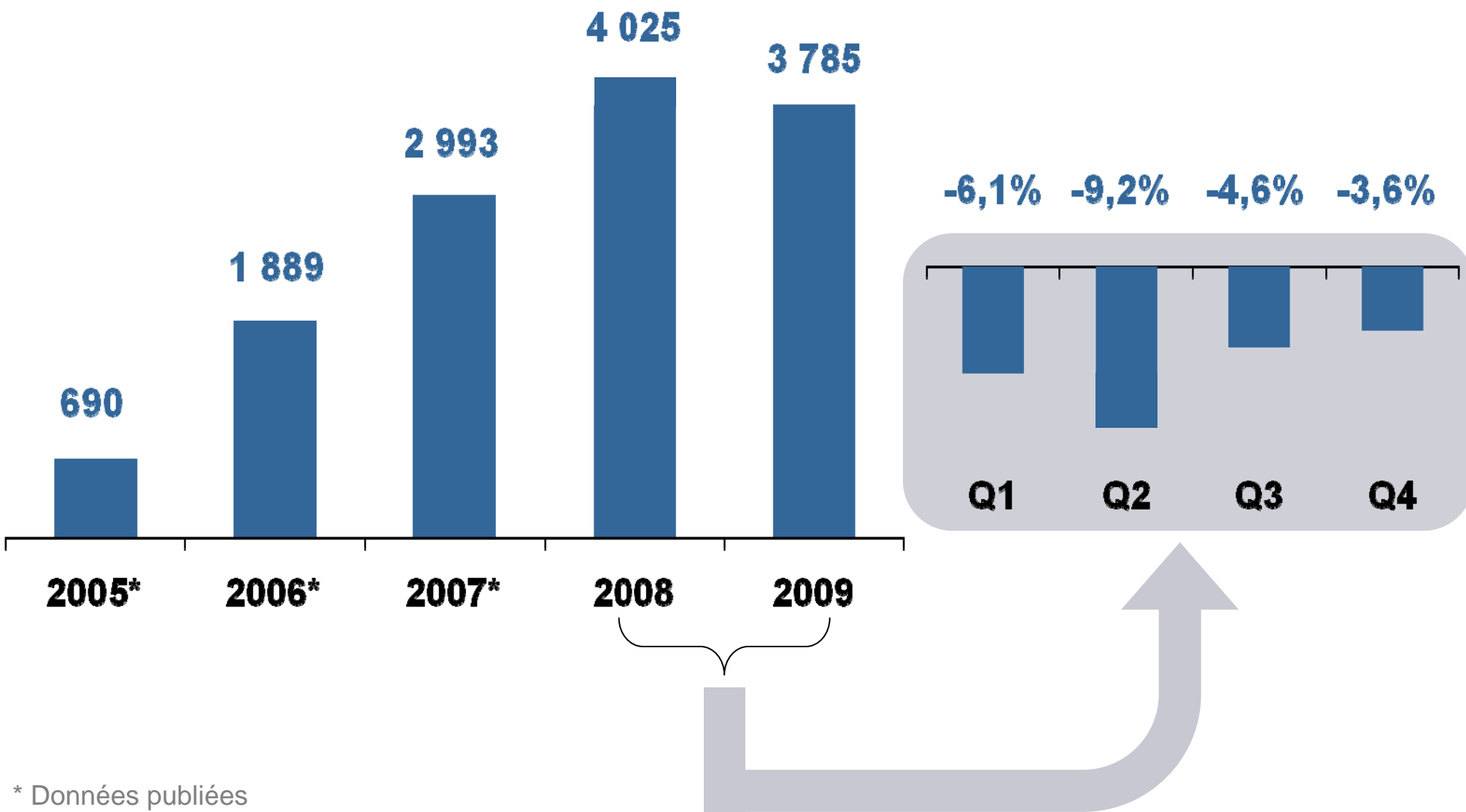


## Groupes mis en équivalence



Au total : 187 entités consolidées  
dont 181 sociétés intégrées globalement  
dont 6 groupes ou sociétés mis en équivalence

# Chiffre d'affaires consolidé : évolution 2005 – 2009



\* Données publiées

# Résultat consolidé IFRS 2009

En M€	2009	2008	Ecart
EBIT Ajusté (1)	485	523	(38)
Coût de l'endettement financier net (1)	(463)	(471)	8
Résultat des sociétés mises en équivalence	(39)	69	(109)
Plus ou moins-values réalisées	218	311	(93)
Variation de valeur des immeubles de placement	(70)	37	(107)
Autres éléments (dérivés, impôts et divers)	(145)	(228)	83
<b>Résultat avant dépréciations et amortissements</b>	<b>(16)</b>	<b>241</b>	
<b>Part du Groupe</b>	<b>31</b>	<b>231</b>	
Part des Minoritaires	(47)	9	
Dépréciations et amortissements	(303)	(321)	
<b>Résultat consolidé IFRS</b>	<b>(319)</b>	<b>(80)</b>	
<b>Part du Groupe</b>	<b>(199)</b>	<b>(68)</b>	
Part des Minoritaires	(119)	(12)	

(1) des sociétés Europcar, Elis, APCOA, B&B Hotel et ANF

# Bilan consolidé au 31 décembre 2009

En M€	2009	2008
Immobilisations	10 079	10 437
Autres actifs	3 515	4 063
Actifs de trésorerie	1 070	1 052
<b>Total Actif</b>	<b>14 664</b>	<b>15 552</b>
Capitaux Propres	3 503	3 920
Capitaux propres / action	66 €	73 €
Intérêts minoritaires*	704	791
Autres passifs	3 241	3 207
Dettes financières	7 216	7 634
<b>Total Passif</b>	<b>14 664</b>	<b>15 552</b>

\* Y/C intérêts relatifs aux fonds de « Limited Partnership »

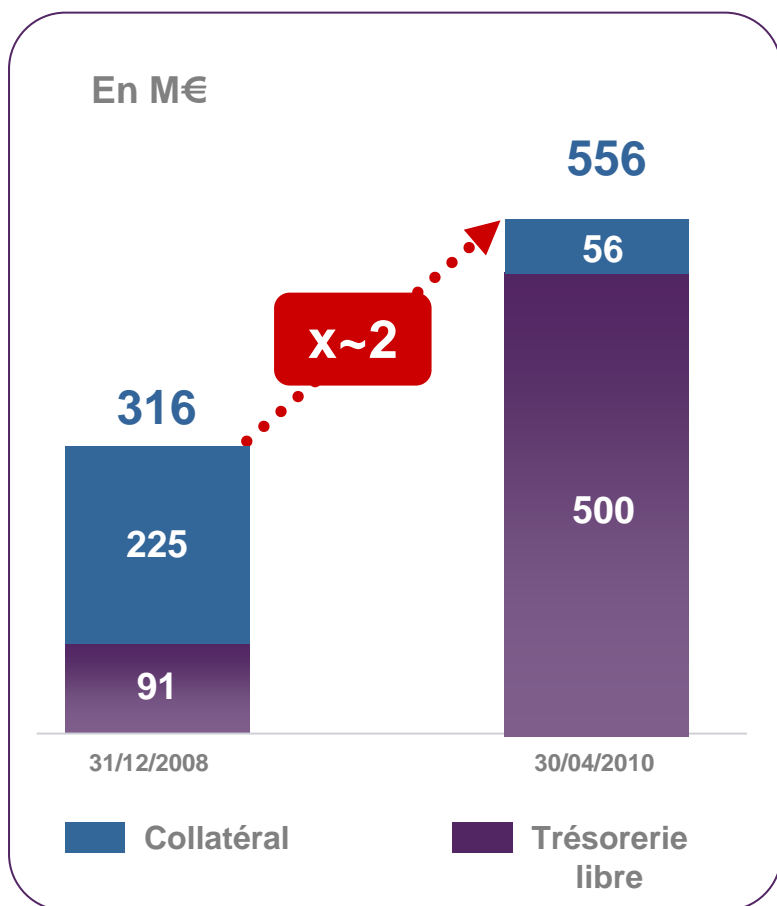
# Passage du résultat consolidé au résultat social

En M€	2009	2008
<b>Résultat consolidé (Pdg)</b>	<b>(199)</b>	<b>(68)</b>
Dividendes et plus-values éliminés	83	859
Elimination des contributions consolidées	210	237
Ecritures de consolidation et autres	(88)	(550)
<b>Résultat social</b>	<b>6</b>	<b>478</b>

# Bilan social au 31 décembre 2009

En M€	2009	2008
Immobilisations	4 871	4 326
Créances	155	16
Trésorerie	531	326
<b>Total Actif</b>	<b>5 557</b>	<b>4 668</b>
Capitaux Propres	3 490	3 552
Dettes financières	835	101
Provisions pour risques et charges	1	79
Passifs d'exploitation	1 232	936
<b>Total Passif</b>	<b>5 557</b>	<b>4 668</b>

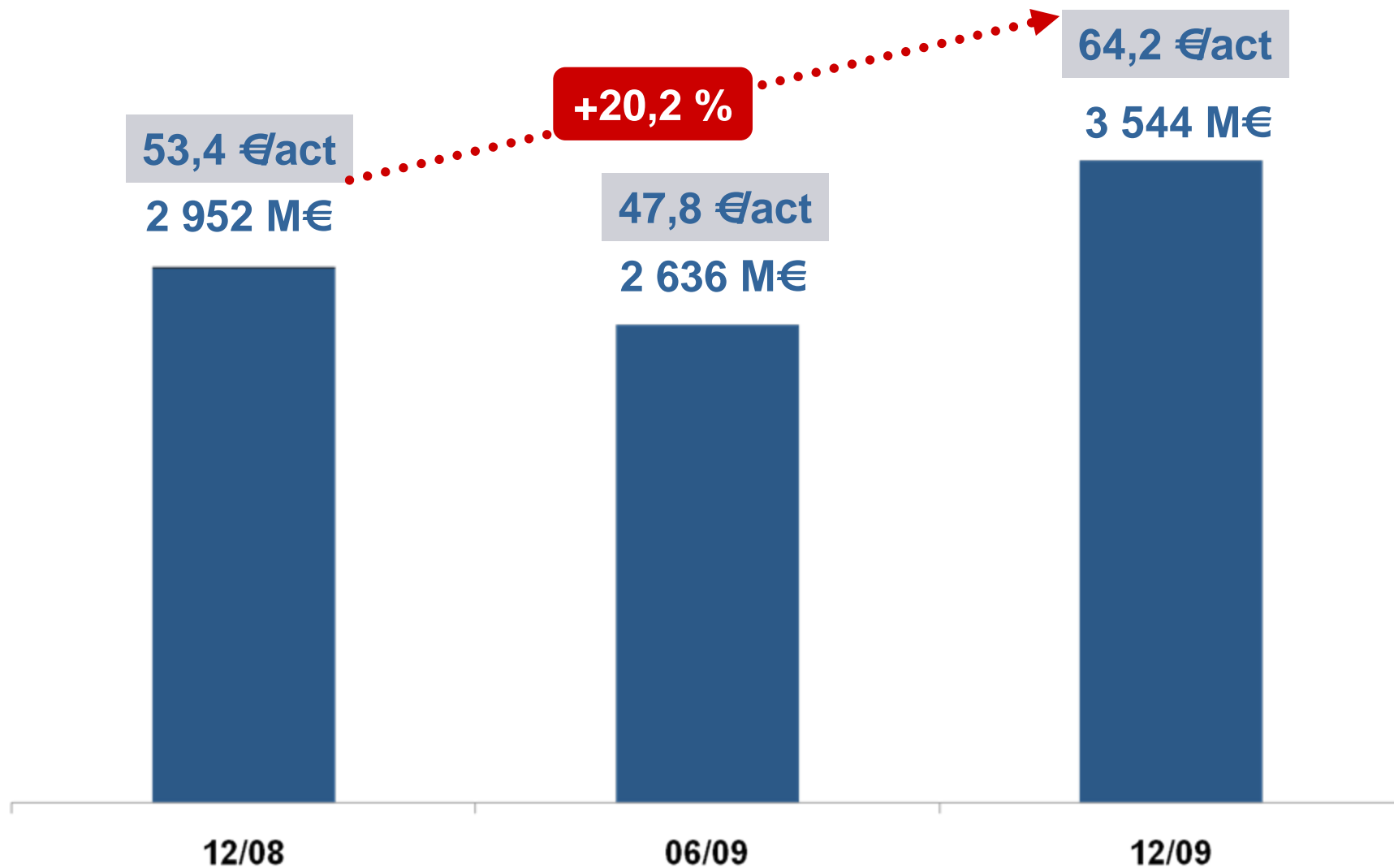




## Autres ressources :

- Distribution Banca Leonardo : 55 M€
- Titres Danone disponibles : 106 M€
  - Eurazeo Partners : 110 M€
- Crédit syndiqué non tiré : 1 Md€

# Actif Net Réévalué



- **Présentation des comptes**
- **Présentation des résolutions**
  - **Philippe Audouin – Membre du Directoire, Directeur Financier**
- **Allocution du Président du Conseil de Surveillance**
- **Exposé du Président du Comité des Rémunérations et de Sélection**
- **Allocution du Président du Directoire**
- **Discussion**
- **Vote des résolutions**

- ✓ **Approbation des comptes sociaux (résolution n°1)**
- ✓ **Approbation des comptes consolidés (résolution n°4)**
- ✓ **Approbation du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées (résolution n°5)**

## Résolution n° 2 : Affectation du résultat

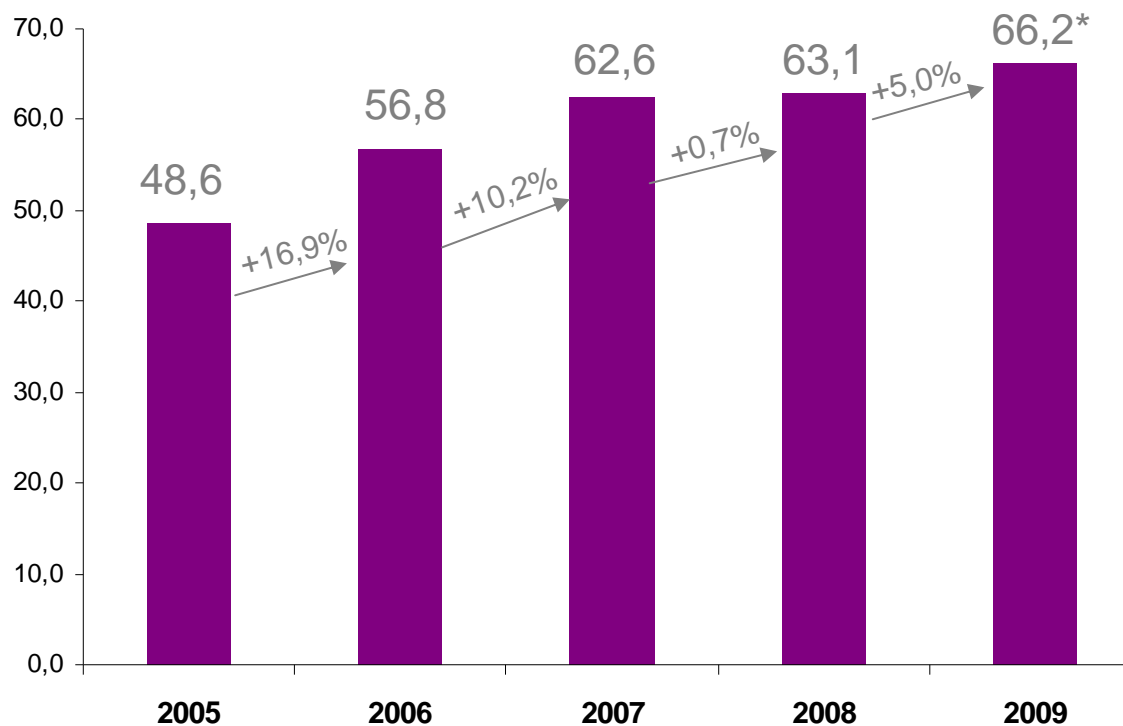
Résultat de l'exercice	5 922 936
Report à nouveau	150 674 582
<hr/>	
<b>Total</b>	<b>156 597 518</b>



Réserve légale	238 133
Dividende ordinaire	66 212 447
Report à nouveau	90 146 938
<hr/>	
<b>Total</b>	<b>156 597 518</b>

# Résolution n° 2 : Affectation du résultat

Évolution de la distribution  
(en M€)



- Dividende : 1,20 € par action
- Option pour le dividende en actions : être actionnaire au plus tard le 12 mai 2010
- Mise en paiement du dividende : le 7 juin 2010

\*Distribution théorique sur la base du nombre de titres composant le capital

## Résolution n° 3 : Option pour le dividende en actions

- ✓ **Option pour le dividende en actions à exercer entre le 13 mai et le 26 mai 2010 inclus**
  - A défaut d'exercice de l'option à cette date, le dividende sera payé uniquement en numéraire
- ✓ **Le prix d'émission des actions nouvelles ressort à 50,71 € (moyenne des premiers cours cotés aux 20 séances de bourse précédant le jour de la décision de mise en distribution, diminuée du montant net du dividende)**
- ✓ **Les actions porteront jouissance à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010**
- ✓ **Les actions bénéficieront de l'attribution gratuite d'une action pour 20 déjà détenues, prévue le 11 juin 2010**

## Résolutions n° 6 à 12 : Renouvellement / ratification de la cooptation / nomination en qualité de membre du Conseil de Surveillance

- ✓ **Renouvellement des mandats de Messieurs Jean Laurent, Roland du Luart et Olivier Merveilleux du Vignaux (Résolutions n°6 à 8)**
- ✓ **Ratification de la cooptation de Monsieur Kristen van Riel en qualité de membre du Conseil de Surveillance (Résolution n°9)**
- ✓ **Nomination de Madame Anne Lalou, Messieurs Bertrand Badré et Georges Pauget (Résolutions n°10 à 12)**





- **Directeur général délégué du pôle Distribution de Nexity**



- **Directeur Finance Groupe de Crédit Agricole S.A.**



- **Président d'Amundi**
- **Président de la SAS Economie, Finance et Stratégie**
- **Prix Turgot pour son ouvrage « La banque de l'après crise »**



- **Président de International Real Returns France SAS**
- **Président de Edouard Family Trust Company Inc.**

- ✓ **Renouvellement de Monsieur Bruno Roger aux fonctions de censeur**
- ✓ **Nomination de Monsieur Marcel Roulet aux fonctions de censeur**

**Sous réserve de l'adoption des 24<sup>e</sup> et 25<sup>e</sup> résolutions :**

- ✓ **Le mandat des membres du Conseil de Surveillance et des censeurs nommés au cours de la présente Assemblée sera réduit à une durée de 4 ans**

- ✓ **Approbation des conventions visées aux articles L. 225-86 et L. 225-90-1 du Code de commerce et du rapport spécial des Commissaires aux comptes relatifs à Messieurs Patrick Sayer, Bruno Keller, Philippe Audouin, Luis Marini-Portugal et Gilbert Saada, et à Madame Virginie Morgon suite au renouvellement de leurs mandats de membre du Directoire**
  
- ✓ **Approbation des conventions visées aux articles L. 225-86 et L. 225-90-1 du Code de commerce et du rapport spécial des Commissaires aux comptes relatifs à Monsieur Fabrice de Gaudemar, suite à sa nomination en qualité de membre du Directoire**
  - **Indemnités en cas de cessation forcée des fonctions d'un montant maximum égal à la rémunération perçue au titre des 24 derniers mois pour le Président du Directoire et des 18 derniers mois pour les autres membres du Directoire**
  
  - **Indemnité soumise à des critères de performance**

- ✓ **Programme de rachat d'actions (renouvellement)**
  - Dans la limite de 10 % du capital
  - Valable jusqu'au 6 novembre 2011 (18 mois)
  - Prix maximum d'achat : 100 € par action
  
- ✓ **Les éléments détaillés relatifs au programme de rachat d'actions 2010 figurent dans le document de référence 2009 (en page 88 et suivantes)**



## - Réduction de la durée des mandats

- ✓ Nouvelle durée des mandats des membres du Conseil de Surveillance et des censeurs : 4 ans
- ✓ Cette modification n'affecte pas la durée des mandats en cours des membres du Conseil de Surveillance et des censeurs nommés préalablement à la date de l'Assemblée Générale

## - Participation aux assemblées générales par internet

- ✓ Modification des statuts en vue de permettre la participation ainsi que le vote aux Assemblées Générales par des moyens de télécommunication et de télétransmission.

- ✓ **Réduction du capital par annulation des actions achetées en vertu des programmes de rachat d'actions :**
  - En une ou plusieurs fois
  - Dans la limite de 10 % du capital social par période de 24 mois
  - Valable pendant 24 mois

## ✓ Renouvellement des autorisations financières:

Titres concernés	Montant maximum des émissions de titres de créance (en nominal)	Montant maximum des augmentations de capital (en nominal)	Durée de l'autorisation	Résolutions
Augmentation de capital par incorporation de réserves	n/a	1,7 Md €	26 mois	<b>Résolution 28</b>
Emission d'actions ou de valeurs mobilières <b>avec</b> DPS	1 Md €	150 M€	26 mois	<b>Résolution 29</b>
Emission d'actions ou de valeurs mobilières <b>sans</b> DPS et offre au public, ou dans le cadre d'une offre publique d'échange	1 Md €	100 M€	26 mois	<b>Résolution 30</b>

- ✓ **Délégation à l'effet d'émettre des actions et/ou des valeurs mobilières avec suppression du droit préférentiel de souscription dans le cadre d'une offre visée au II de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier:**
  - En une ou plusieurs fois
  - Dans la limite de 20 % du capital social
  - S'impute sur le plafond de 150 M€ pour les augmentations de capital
  - Valable pendant 26 mois

- ✓ Autorisation au Directoire, en cas d'émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, sans droit préférentiel de souscription, de fixer le prix d'émission dans la limite de 10 % du capital social :
  - décote maximale de 20 % par rapport au dernier cours de bourse
- ✓ Délégation à l'effet de procéder à l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la Société dans la limite de 10 % du capital

- ✓ **Augmentation du nombre d'actions, titres ou valeurs mobilières à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription:**
  - **Émission au même prix que celui retenu pour l'émission initiale**
  - **15 % de l'émission initiale**
  - **S'impute sur le plafond de 150 M€ pour les augmentations de capital**
  - **Durée de l'autorisation : 26 mois**

- ✓ **Augmentation de capital par émission d'actions réservées aux adhérents d'un Plan d'Épargne Entreprise (soumis obligatoirement à l'Assemblée)**
  - **Montant maximum de l'augmentation : 2 M€**
  - **Durée de l'autorisation : 26 mois**

## ✓ Émission de bons de souscription d'actions

- Renouvellement de l'autorisation au Directoire, en cas d'offre(s) publique(s) visant les titres de la Société, à l'effet d'émettre des bons de souscription d'actions à attribuer gratuitement aux actionnaires, pour un montant nominal maximum de 170 M€
- Durée de l'autorisation : 18 mois



- ✓ **Autorisation donnée au Directoire de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions au profit des salariés ou mandataires sociaux de la Société et/ou des sociétés liées:**
  - Options de souscription d'actions dans la limite de 3% du capital
  - Durée de l'autorisation: 38 mois
  - Renouvellement de l'autorisation consentie par l'Assemblée Générale du 3 mai 2007

✓ **Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités**

- Présentation des comptes
- Présentation des résolutions
- **Allocution du Président du Conseil de Surveillance**
  - Michel David-Weill
- Exposé du Président du Comité des Rémunérations et de Sélection
- Allocution du Président du Directoire
- Discussion
- Vote des résolutions

- Présentation des comptes
- Présentation des résolutions
- Allocution du Président du Conseil de Surveillance
- Exposé du Président du Comité des Rémunérations et de Sélection
  - Jean Gandois
- Allocution du Président du Directoire
- Discussion
- Vote des résolutions

## ■ Suite à renouvellement et nomination au Conseil de Surveillance du 19 mars 2010 :

■ Patrick Sayer (Président du Directoire)

■ Bruno Keller (Directeur Général)

■ Philippe Audouin

■ Luis-Marini Portugal

■ Virginie Morgon

■ Gilbert Saada

■ Fabrice de Gaudemar

Renouvellement

Nomination

# Rémunérations versées aux membres du Directoire

	2009	2010	% 2010/2009
<b>Patrick Sayer</b>			
Fixe	700 000	700 000	sans changement
Variable/Bonus objectif	600 000	842 640	+40,4 %
<b>Bruno Keller</b>			
Fixe	500 000	500 000	sans changement
Variable/Bonus objectif	300 000	421 320	+40,4 %
<b>Philippe Audouin</b>			
Fixe	325 000	325 000	sans changement
Variable/Bonus objectif	187 500	338 325	+80,4 %
<b>Luis Marini-Portugal</b>			
Fixe	400 000	433 000	(1)
Variable/Bonus objectif	400 000 (1)	561 760	+40,4 %
<b>Virginie Morgon</b>			
Fixe	500 000	500 000	sans changement
Variable/Bonus objectif	500 000	702 200	+40,4 %
<b>Gilbert Saada</b>			
Fixe	500 000	500 000	sans changement
Variable/Bonus objectif	500 000 (2)	702 200	+40,4 %

Les rémunérations variables versées en année N sont celle dues au titre de l'année N-1

1. M. Luis Marini-Portugal est entré au Directoire le 19 juin 2008 – Sa rémunération fixe a été revue lors de son entrée au Directoire. Sa rémunération variable 2008 réelle versée en 2009 a été de 254 700 € et tient compte de son année sabbatique
2. Le bonus réellement réglé en 2009 est de 487 500 €

# Critères de détermination de la partie variable 2009 versée en 2010

- Pour la 1<sup>re</sup> année, la partie variable a été déterminée par application des critères ci-dessous :
    - Bonus objectif = Bonus 2009
    - Bonus réel pouvant représenter entre 0 et 2 fois le bonus objectif
  - Le bonus réel est calculé :
    - Pour 50 % sur des critères quantitatifs :
      - Evolution de l'ANR (Actif Net Réévalué) entre le 31 décembre 2008 et le 31 décembre 2009 :
        - ANR au 31 décembre 2008 = 53,40 €
        - ANR au 31 décembre 2009 = 64,20 € } Soit + 20,22%
      - Compte tenu de la formule de calcul des critères, un accroissement de l'ANR de 20,22% se traduit par un accroissement du bonus quantitatif de 80,9 %
    - Pour 50 % sur l'appréciation qualitative du management de chaque membre du Directoire par :
      - des critères communs à l'ensemble des membres
- et :
- des critères spécifiques à chacun d'eux

# Stock-options : plans 2008/2010 des membres du Directoire

	2008		2009			2010
	Nombre d'options (3)	Valorisation normes IFRS	Nombre d'options (4)	Valorisation normes IFRS	Variation de la valorisation	Nombre d'options (5)
<b>Patrick Sayer</b>	<b>117 164</b>	<b>2 399 908</b>	<b>117 762</b>	<b>908 350</b>	<b>-62%</b>	<b>117 511</b>
<b>Bruno Keller</b>	<b>18 750</b>	<b>384 062</b>	<b>19 325</b>	<b>149 649</b>	<b>-61%</b>	<b>19 284</b>
<b>Philippe Audouin</b>	<b>24 953</b>	<b>511 120</b>	<b>25 792</b>	<b>198 945</b>	<b>-61%</b>	<b>25 735</b>
<b>Luis Marini- Portugal (1) (2)</b>	<b>11 090</b>	<b>227 123</b>	<b>34 221</b>	<b>263 962</b>	<b>+16% (2)</b>	<b>33 240</b>
<b>Virginie Morgon</b>	<b>34 715</b>	<b>711 078</b>	<b>40 000</b>	<b>308 538</b>	<b>-57%</b>	<b>40 174</b>
<b>Gilbert Saada</b>	<b>34 715</b>	<b>711 078</b>	<b>40 000</b>	<b>308 538</b>	<b>-57%</b>	<b>40 174</b>
<b>Fabrice de Gaudemar</b>						<b>20 261</b>
<b>Total</b>	<b>241 387</b>	<b>4 944 369</b>	<b>277 100</b>	<b>2 137 982</b>	<b>-57%</b>	<b>269 379</b>

1. Les stock-options attribuées en 2008 à Luis Marini-Portugal l'ont été avant sa nomination au Directoire
2. Augmentation des options en 2009 suite à sa nomination au Directoire
3. Prix d'exercice = 80,63 €
4. Prix d'exercice = 32,70 €
5. Le prix d'exercice sera déterminé par le Directoire en juin 2010 (moyenne des 20 séances de Bourse précédant le Directoire)



## RAPPEL DES MODALITES

- EURAZEO attribue depuis 1988, à dates fixes, des plans de stock-options à ses mandataires sociaux et aux principaux cadres de la société
- Rappel des principales caractéristiques des stock-options en conformité avec les recommandations AFEP-MEDEF, pour le Directoire :
  - Pas de décote
  - Conditions de présence :
    - 4 ans d'ancienneté minimum dans la société
    - Période d'acquisition de 4 ans (0 % à la fin de l'année 1 – puis 1/3 chaque année suivante)
  - Méthodes d'attribution :
    - % de dilution limité à 0,65 % du capital identique à 2009 (passé à 0,67 suite à la nomination de Fabrice de Gaudemar)

## RAPPEL DES MODALITES (suite)

- Possibilité de choisir entre des stock-options et des actions gratuites sous conditions :
  - Les stock-options représentent au minimum 50 % de l'attribution globale pour le Directoire
  - Attribution d'une action gratuite pour 4 stock-options
  - Conditions de performance sur la 3ème tranche des stock-options
  - Mêmes conditions de performance pour les actions gratuites que pour les stock-options appliquées à 50 % des actions gratuites
  - Allongement du délai légal de conservation des actions gratuites de 2 ans à 3 ans
  
- Quantum :
  - Attribution valorisée aux normes IFRS : maximum 2 fois la rémunération individuelle totale (fixe + variable)

## RAPPEL DES MODALITES (suite)

- Conditions de détention (suite aux levées d'options) :
  - Président du Directoire : 3 ans de salaire total devant être atteints dans le délai de 1 an
  - Membres du Directoire : 2 ans de salaire total devant être atteints dans le délai de 5 ans
  
- Conditions de performance :
  - Acquisition définitive de la 3<sup>ème</sup> tranche subordonnée à une condition de performance boursière d'Eurazeo comparée, sur une période de 4 ans, à la performance boursière de l'indice LPX Europe
  
  - L'indice LPX Europe est un indice boursier représentant les sociétés européennes du private equity. Cet indice comprend 25 valeurs européennes.

## PRECISIONS APPORTEES DANS LE REGLEMENT DES STOCK-OPTIONS

- Interdiction d'utiliser des instruments de couverture
- Interdiction d'exercer ses stock-options dans le délai de 10 jours précédant la date de communication des résultats ou perspectives de résultats
- Application de la condition de performance de la 3ème tranche si levée par anticipation des options en cas de cessation forcée des fonctions

# Historique des plans de stock-options et d'actions gratuites

Cours au 05/05/10 → 48,09 €

	Nombre d'options	Prix d'exercice des options	% du capital (taux de dilution)	Nombre de bénéficiaires
2002	305 186	52,12 €	0,73%	19
2003	331 000	45,50 €	0,83%	17
2004	265 495	50,66 €	0,62%	19
2005	252 960	70,00 €	0,50%	19
2006	207 378	76,90 €	0,40%	24
2007	194 842	110,46 €	0,36%	23
2008 (1)	321 061	80,63 €	0,56%	25
2009 (2)	359 426	32,70 €	0,65%	27
2010 (2)	368 137		0,67%	27

1. Hors attribution spécifique liée à l'arrivée de Virginie Morgon
2. Avant choix entre stock-options et actions gratuites

# Indemnités en cas de rupture du mandat social

## ■ Critères d'application de ces indemnités :

Les indemnités ne seront versées que si le cours de la bourse d'Eurazeo comparé à l'indice LPX évolue de la manière suivante entre la date de dernière nomination de l'intéressé et la date de fin de son mandat :

- Si l'évolution du cours de bourse d'Eurazeo comparée à celle de l'indice LPX est au moins égale à 100 % → 100 % de l'indemnité
  - Si l'évolution du cours de bourse d'Eurazeo comparée à celle de l'indice LPX est inférieure ou égale à 80 % → 2/3 de l'indemnité
  - Entre ces limites → calcul proportionnel
- Aucune indemnité ne sera versée en cas de démission de l'intéressé
- Pas de cumul avec les indemnités liées au titre du contrat de travail
- Base des indemnités = moyenne mensuelle de la rémunération totale versée au titre des 12 derniers mois

	Nombre de mois
Patrick Sayer	24
Bruno Keller	18
Philippe Audouin	18
Luis Marini- Portugal	18
Virginie Morgon	18
Gilbert Saada	18
Fabrice de Gaudemar	18

- **Aucune modification par rapport à l'année dernière**

- Rémunération de 300 000 euros inchangée depuis 2002
- Jetons de présence perçus en 2009 : 48 000 euros dont :
  - 24 000 euros fixe + variable
  - 24 000 euros en qualité de Président du Conseil de Surveillance
- Il ne perçoit :
  - aucun bonus
  - aucune attribution de stock-options et d'actions gratuites



- **En dehors des attributions gratuites d'actions :**
  - Accord d'intéressement mis en place depuis 1997
  - PERCO mis en place depuis 2005

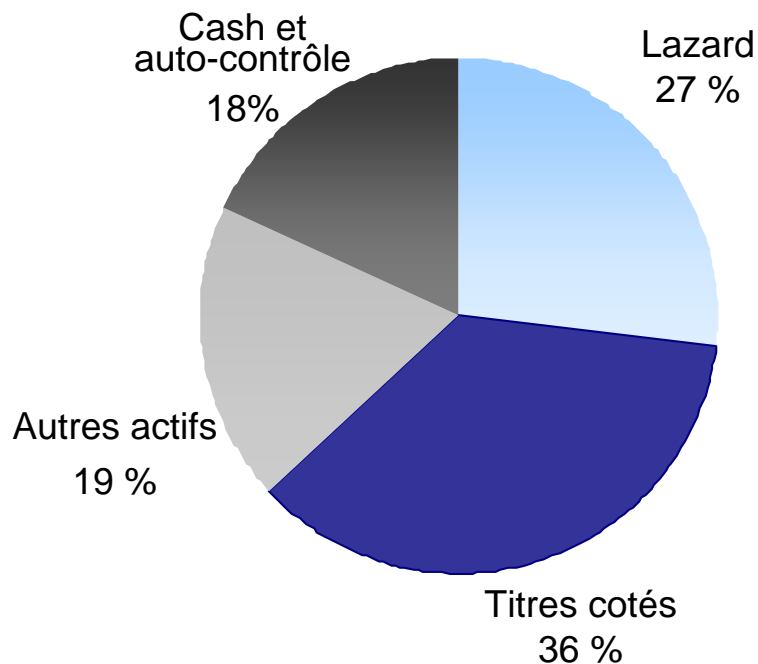
	Intéressement et Abondements PEE - PERCO	Equivalent en mois de salaire (pour un salaire de 35 000 €)
2007	634 K€	3.2 mois
2008	829 K€	4.3 mois
2009	498 K€	4.7 mois

- Pour bénéficier de l'abondement de la société, les collaborateurs doivent placer leur intéressement soit dans le PEE, soit dans le PERCO.
- 80 collaborateurs et anciens collaborateurs de la société ont placé leur épargne salariale dans le FCPE Eurazeo ouvert dans le PEE. Cette épargne salariale représente 0.07 % du capital.
- Article 83 du CGI mis en place depuis 2001 : 2,50 % de la tranche A financés par l'employeur

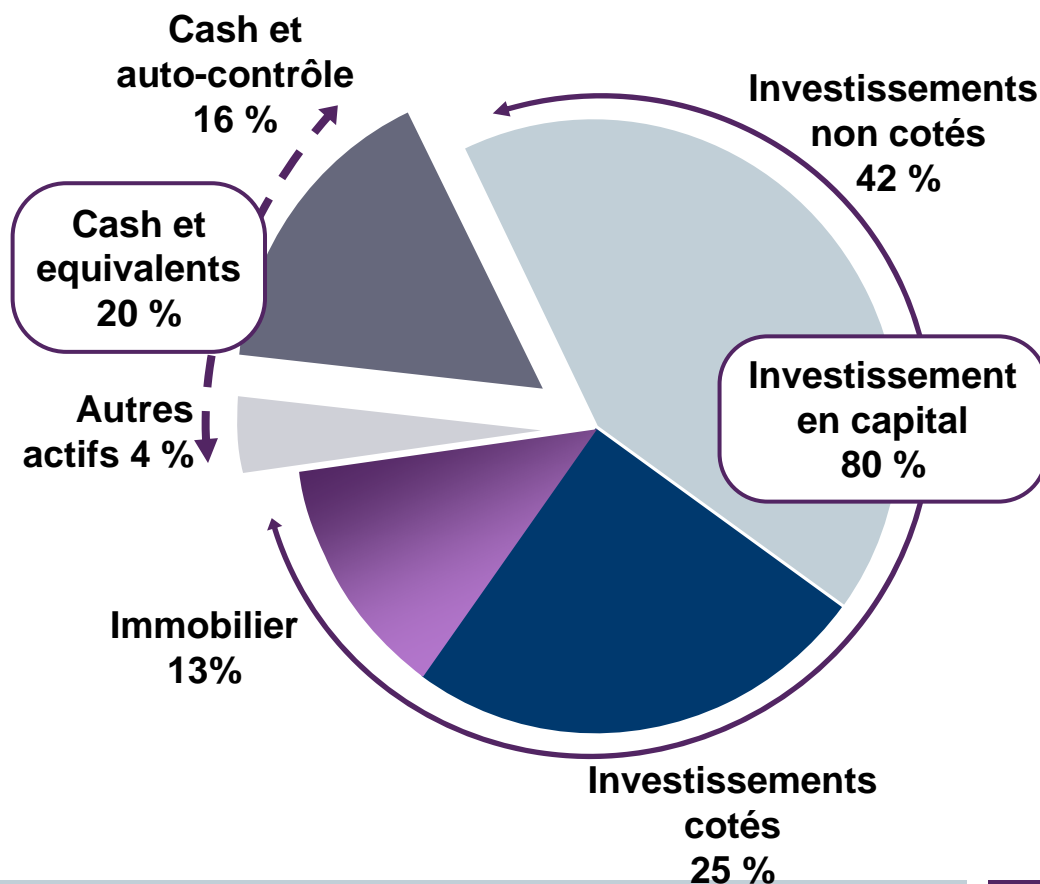
- **Présentation des comptes**
- **Présentation des résolutions**
- **Allocution du Président du Conseil de Surveillance**
- **Exposé du Président du Comité des Rémunérations et de Sélection**
- **Allocution du Président du Directoire**
  - **Patrick Sayer**
- **Discussion**
- **Vote des résolutions**

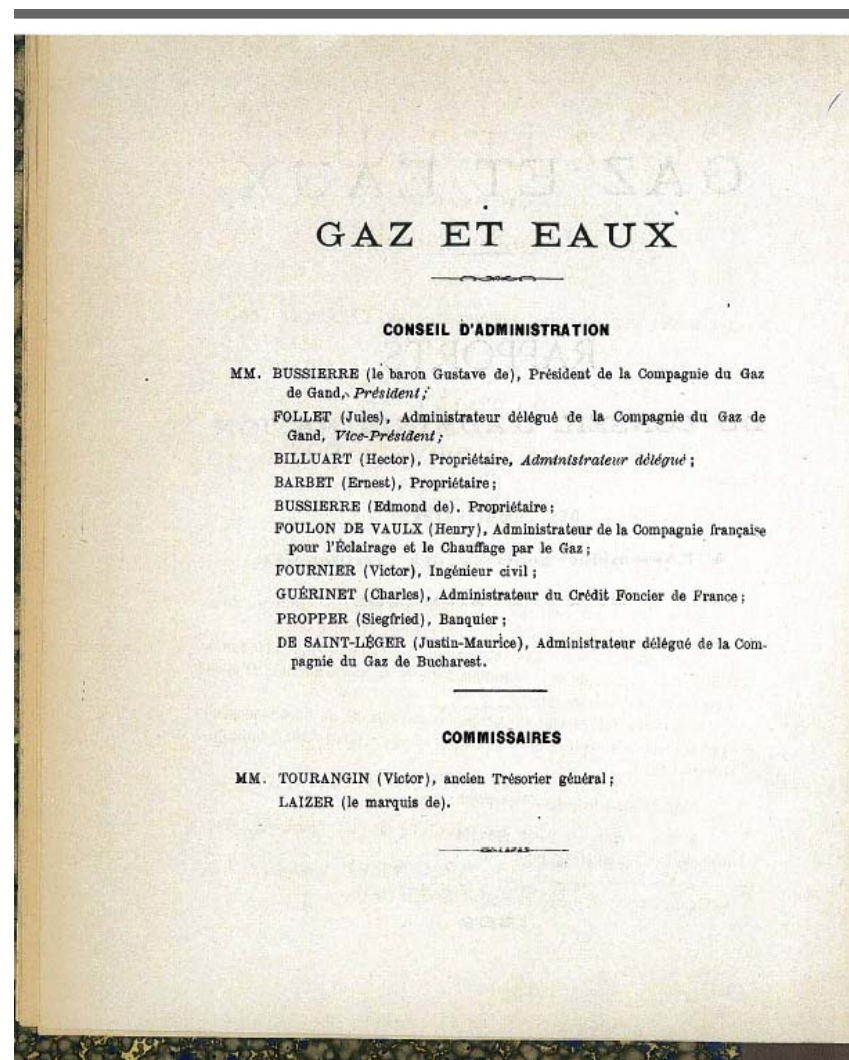
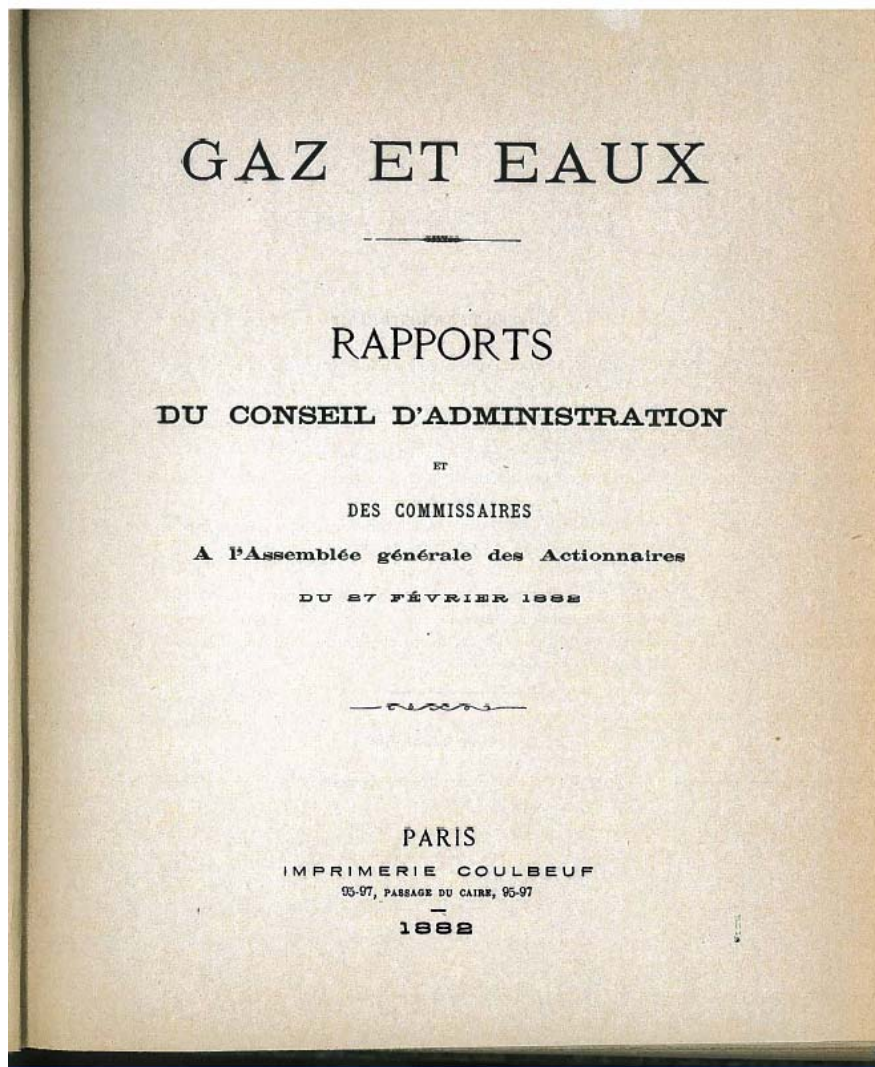
## D'une stratégie d'allocation d'actifs à une stratégie d'actionnaire professionnel

30 juin 2002



31 décembre 2009





## Une surperformance par rapport au CAC40

Rebasée 100



# Chiffres clés

(en M€)

2008

2009

**Chiffre d'affaires consolidé**

4 054,0

3 785,4

**EBIT ajusté<sup>(1)</sup>**

522,9

484,6

**Résultat net part du groupe**

(68,0)

(199,3)

31 décembre 2008

31 mars 2010

**ANR (en M€)**

2 951,7

3 653,1

**ANR / action (en €)**

53,4

66,2

**Actifs de trésorerie (en M€)**

316,3

556,6<sup>(2)</sup>

**Dividende (en €)**

1,20

1,20

**Action gratuite**

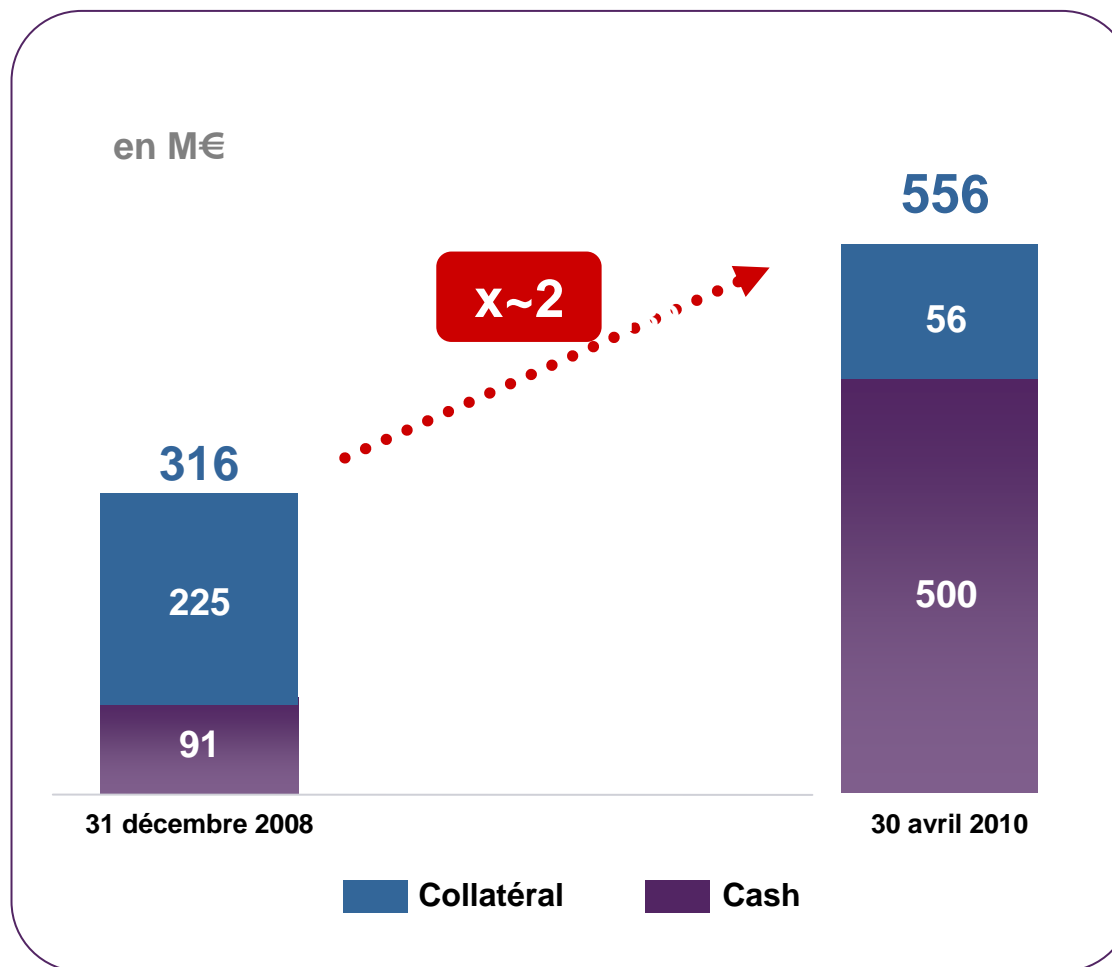
-

1 pour 20

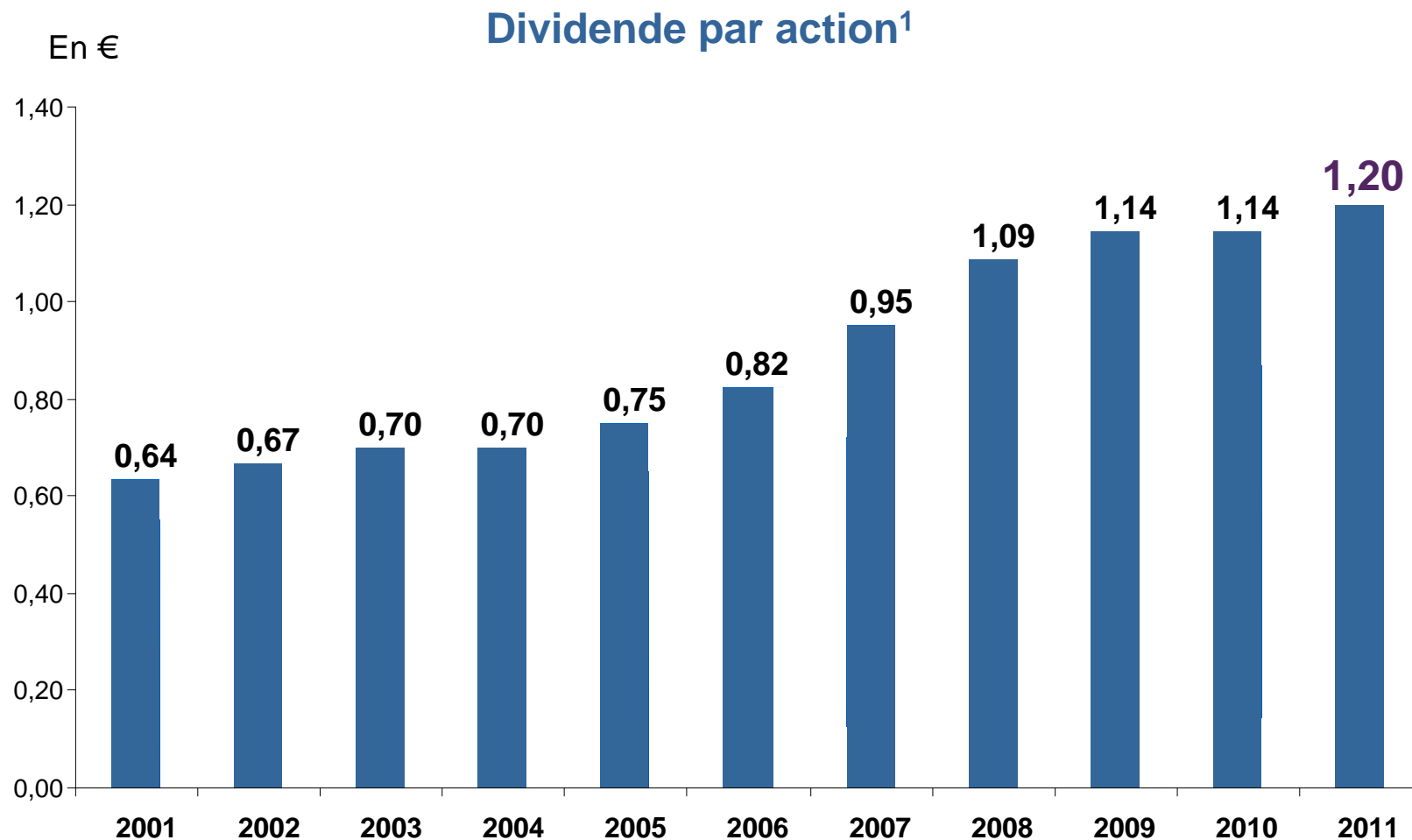
1. Des sociétés consolidées par intégration globale

2. Au 30 avril 2010

# Une situation financière solide



# Une politique de distribution en croissance régulière



1. Hors distribution spéciale



# Investissement dans Fonroche



# Les associations que nous soutenons fidèlement...



**Association  
Primo Levi**



- Présentation des comptes
- Présentation des résolutions
- Allocution du Président du Conseil de Surveillance
- Exposé du Président du Comité des Rémunérations et de Sélection
- Allocution du Président du Directoire
- **Discussion**
- Vote des résolutions

- **Présentation des comptes**
- **Présentation des résolutions**
- **Allocution du Président du Conseil de Surveillance**
- **Exposé du Président du Comité des Rémunérations et de Sélection**
- **Allocution du Président du Directoire**
- **Discussion**
- **Vote des résolutions**

- **31 août 2010**
  - Chiffre d'affaires et résultats du 1<sup>er</sup> semestre 2010
- **10 novembre 2010**
  - Chiffre d'affaires du 3<sup>e</sup> trimestre 2010

## ■ Contacts Relations Investisseurs

- Carole Imbert
  - [cimbert@eurazeo.com](mailto:cimbert@eurazeo.com)
  - + 33 (0)1 44 15 16 76
- Sandra Cadiou
  - [scadiou@eurazeo.com](mailto:scadiou@eurazeo.com)
  - + 33 (0)1 44 15 80 26

[www.eurazeo.com](http://www.eurazeo.com)



## ■ Couverture analystes

- Aurel Leven, Julien Guez
- JP Morgan Cazenove, Christopher Brown
- Cheuvreux, Carole Rozen
- Exane BNPParibas, Fabien El Haik
- Goldman Sachs, Markus Iwar
- HSBC, Pierre Bosset
- Kepler, Pierre Boucheny
- Oddo, Quentin Philippe
- SG, Patrick Jousseau
- UBS, Alessandro D'Erme

## ■ Action Eurazeo

- ISIN code: FR0000121121
- Bloomberg/Reuters: RF FP, Eura.pa
- Indices: SBF 120, DJ Euro Stoxx, DJ Stoxx, MSCI, Euronext 150, LPX Europe
- 55,177,039 actions en circulation
- Seuils statutaires : 1 %